

# Communiqué de la délégation des ONG auprès du CCP de l'ONUSIDA

Juin 2009

**Que s'est-il passé lors de la 24<sup>ème</sup> rencontre du Conseil de Coordination du Programme ONUSIDA (CCP) à Genève, Suisse, du 22 au 24 juin 2009 ?**

La [Délégation des ONG auprès du CCP de l'ONUSIDA](http://www.unaidspcbngo.org), soutenue par un nombre record d'observateurs de la société civile, a influencé de nombreux points importants de l'ordre du jour, parmi lesquels : la prévention parmi les consommateurs de drogue, la sexospécificité de la réponse au sida, les populations en mouvement et le nouveau Dispositif d'Appui Technique pour les Etats-membres africain. S'appuyant sur le rapport ONG de cette année, la Délégation ONG a également insisté sur la stigmatisation et la discrimination qui sont des barrières-clés à l'accès universel et a réussi à faire mettre ce sujet à l'ordre du jour de la réunion du Conseil de coordination de 2010, ainsi qu'à établir la non-discrimination comme un principe de base de l'ONUSIDA. Ci-dessous un aperçu des principaux résultats de la rencontre. La liste complète de l'ordre du jour, des relevés de décisions et de recommandations peuvent être consultés sur le site web de la Délégation des ONG auprès du CCP : [www.unaidspcbngo.org](http://www.unaidspcbngo.org).

**Merci** aux Observateurs de la société civile qui ont apporté soutien et renfort à la réunion. Vous étiez une partie vitale du travail de la Délégation des ONG et des résultats de cette rencontre.

## **Session thématique: Populations en mouvement**

Le premier jour du CCP était consacré à la session thématique sur « Les populations en mouvement : déplacements sous la contrainte et populations migrantes ». Les Délégués des ONG auprès du CCP de l'ONUSIDA ont participé au groupe de travail qui aidait à préparer la session thématique et les partenaires de la société civile ont été impliqués dans toutes les tables rondes. La Délégation des ONG a travaillé pour s'assurer que la question des populations-clés affectées, notamment les travailleurs du sexe migrants, était débattue au sein de toutes les tables rondes. En plus d'un discours d'ouverture par M. Antonio Guterres, Le Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés, quatre tables rondes ont eu lieu durant la journée :

- Accès universel et restrictions à l'entrée, au séjour et à la résidence liées au VIH
- Accès Universel, mobilité et main d'oeuvre
- Accès Universel, déplacements sous la contrainte et crises humanitaires
- Accès Universel, facteurs économiques et facteurs incitatifs de la mobilité

La Délégation des ONG a proposé deux points pour décision que le Conseil a acceptés. Le premier appelle à inclure dans les plans sida nationaux et régionaux les migrants et les personnes forcées au déplacement. Ceci signifie que le personnel de l'ONUSIDA à tout niveau sera d'une part à même d'appuyer l'intégration des populations en mouvement pour atteindre l'accès universel et d'autre part, sera mandaté pour accorder une attention particulière au fait de surmonter les restrictions de

voyage liées au VIH. La seconde décision appelle l'ONUSIDA à appuyer les gouvernements dans l'abolition du dépistage obligatoire et à s'assurer que les politiques nationales sur le dépistage sont conformes aux standards internationaux, notamment le consentement éclairé, le conseil pré- et post-dépistage, le renvoi vers traitements et soins, et les autres standards en matière de droits humains sur cette question.

### **Rapport du nouveau Directeur Exécutif de l'ONUSIDA**

Michel Sidibe, présentant sa vision à travers son [rapport](#) au Conseil, a réaffirmé l'engagement de l'ONUSIDA à atteindre l'accès universel et à collaborer avec la société civile, y compris avec les groupes communautaires représentant les populations-clé affectées. Il a assuré le Conseil de son soutien aux programmes nationaux en favorisant des actions concrètes pour atteindre l'équité entre genres et protéger les droits des femmes et des filles, de son engagement à travailler pour une meilleure collaboration entre le Fonds Mondial et l'ONUSIDA, et à promouvoir une programmation et une élaboration des politiques basées sur les droits fondamentaux. Il s'est engagé à accroître les résultats et leurs impacts, étendre les partenariats et rendre l'ONUSIDA plus efficient.

### **Le rapport des ONG**

La Délégation des ONG a souligné la nécessité de donner plus d'attention aux droits humains dans la réponse au sida, de surmonter la stigmatisation et la discrimination ainsi que la nécessité d'avoir des indicateurs plus précis et mieux appropriés qui intègrent les populations-clés affectées dans l'atteinte de l'accès universel. Le point de décision qui a été validé par le Conseil s'accorde à intégrer la stigmatisation et la discrimination comme un point conséquent de l'ordre du jour de 2010. Par ailleurs, il a été décidé d'inclure le principe de non-discrimination comme un des 6 principes de base de toutes les recommandations et conclusions du CCP. Le [rapport complet](#), ainsi que les résultats complets de l'enquête qui a constitué la base du rapport, peut être trouvé sur le site web de la Délégation des ONG.

### **Budget et plan de travail unifiés**

Le travail de l'ONUSIDA est guidé par un budget et un calendrier de travail qui sont développés tous les deux ans. A cette rencontre, le Conseil a approuvé un budget et un calendrier de travail unifiés (UBW) pour 2010-2011 avec la proposition suivante pour la distribution des ressources : 161,0 million d'US\$ à partager entre 10 coparainnants; 182,4 million d'US\$ pour le secrétariat de l'ONUSIDA; 136,4 million d'US\$ pour les activités inter-agences ; et 5,0 million d'US\$ de provision pour imprévus. Entre-temps, deux membres de la Délégation des ONG ont participé cette année au sous-comité sur l'UBW. L'expérience a été jugée utile par tous les participants et la Délégation des ONG a demandé que l'implication de la société civile dans la planification budgétaire soit renouvelée. Lors de la prochaine réunion du CCP (Décembre 2009), le Conseil décidera s'il formera un sous-comité permanent pour l'UBW.

La Délégation des ONG a également demandé (et le Conseil a approuvé) que l'ONUSIDA prépare un rapport sur l'impact attendu de la crise financière sur la capacité des pays à atteindre leurs cibles en matière d'accès universel d'ici la prochaine rencontre.

## **La prévention du VIH parmi les consommateurs de drogues injectables**

Le Conseil a révisé le [rapport d'étape](#) sur les efforts vers une prévention du VIH parmi les consommateurs de drogues injectables. Il y a eu quelques préoccupations que le terme « réduction des risques » et les mesures concrètes que cela implique, comme des programmes aiguilles et seringues et la substitution opiacée, soient menacés vu la Commission sur les drogues narcotiques de cette année qui évite le terme « réduction des risques ». Au contraire, le Conseil a confirmé la terminologie et l'engagement aux efforts de réduction des risques en relation avec le HIV. Les onze décisions du Conseil s'attaquent à des sujets comme la nécessité pour les gouvernements nationaux de réaffirmer leur engagement à la réduction des risques et l'harmonisation des lois nationales régulant le VIH et l'usage de drogue dans une perspective de santé publique et de droits humains, ainsi que la nécessité pour l'ONUSIDA et les coparrainants de renforcer leurs travail avec les bailleurs de fonds et les gouvernements sur une plus grande mobilisation des ressources et de soutenir les autorités nationales dans l'alignement des politiques. Le Conseil a demandé à l'ONUSIDA d'augmenter l'aide à la société civile dans le plaidoyer pour la réduction des risques. Les décisions ont accordé une attention aux différents sous-groupes de consommateurs de drogues, injectables et non-injectables, ainsi qu'aux épouses et partenaires des personnes qui consomment de la drogue. L'appel de la Délégation ONG à mettre l'accent sur les co-infections aux hépatites B et C est également passé.

## **Coopération du Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et du CCP : Mécanismes d'assistance pour les Etats africains**

Le Conseil a soutenu l'expérimentation d'un point focal de communications pour les Etats-membres africain afin de renforcer leur participation dans les conseils d'administration du CCP et du Fonds Mondial. La Délégation des ONG a réussi à faire inclure une condition de respect du principe de base d'une participation effective et significative de la société civile dans ce point de décision.

## **La sexospécificité dans la réponse au sida**

Le Conseil a pris note de la version la plus récente du [cadre d'action genre](#) inter-agences pour les femmes et les filles et accueilli positivement le [cadre inter-agences sur les hommes ayant des rapports sexuels avec les hommes et les populations transgenres](#). La Délégation ONG a noté la faiblesse autour du cadre sur les femmes et les filles et a proposé la formation d'un groupe de travail consultatif, fait d'experts sur les femmes et le VIH, avec des représentation d'organisations féminines et de femmes vivant avec le VIH, pour travailler avec le Directeur Exécutif au développement, la mise en œuvre et le suivi d'un plan opérationnel pour ce cadre. Ceci a été accepté par le Conseil, avec la demande que l'ONUSIDA commence l'opérationnalisation pour octobre 2009.

## **Rappel: c'est quoi déjà le CCP?**

Le [Conseil de Coordination du Programme](#) (CCP) est l'organe de direction de l'ONUSIDA. Il est composé de 22 Etats-membres votant, de 10 Coparrainants qui forme le Programme ONUSIDA, et d'une Délégation d'ONG (consistant en un mandataire et d'un adjoint de chacune des 5 régions).

**Comment puis-je en savoir plus?**

Visitez notre nouveau site web pour plus d'information  
sur la Délégation ONG auprès du CCP de l'ONUSIDA:

[www.unaidspcbngo.org](http://www.unaidspcbngo.org)